

Questions politiques sociales – Les études 41

L'évolution des prix des formations financées par le Compte personnel de formation (CPF) entre 2020 et 2022

Paris, le 29 septembre 2023

La Caisse des Dépôts publie le 41^e numéro de Questions politiques sociales – Les études, consacré à l'évolution des prix des formations professionnelles financées par le Compte personnel de formation (CPF) entre 2020 et 2022. Cette étude met en lumière l'hétérogénéité de leurs formats, le renouvellement rapide de l'offre et l'évolution de leur prix horaire.

En 2021, le Compte personnel de formation (CPF) a permis de financer totalement ou partiellement un total de 2,79 Md€ d'actions de formation, correspondant à 122,1 millions d'heures de formation. En termes de dépense, les « langues vivantes », le « permis B » et « l'accompagnement à la création ou à la reprise d'entreprise » (ACRE) arrivent en tête des formations choisies.

Une analyse approfondie par grands groupes de spécialités met en évidence la **grande hétérogénéité en termes de durée, de prix horaire ou d'importance du recours au distanciel**. Plus des trois quarts des formations aux langues vivantes, à l'accompagnement à la création ou à la reprise d'entreprise, au secrétariat et à la bureautique ou aux systèmes d'information sont ainsi dispensées intégralement en distanciel, contre seulement 10 % pour les formations au permis B.

Le marché de la formation professionnelle financée par le CPF est par ailleurs marqué par **une évolution très rapide des caractéristiques des offres** : 65 % en moyenne en 2022. Le taux de renouvellement des offres de formation aux langues vivantes, au secrétariat et à la bureautique, ainsi qu'aux systèmes d'information avoisine toutefois 90 %, alors qu'il n'excède pas 20 % pour les formations au « permis B ».

Enfin, on constate qu'à caractéristiques inchangées d'une période sur l'autre, le prix des formations n'augmente que de +7,7 % en deux ans, un chiffre sans commune mesure avec l'envolée du prix horaire moyen apparent (+63,5 %). Cette dernière est donc essentiellement imputable à l'évolution d'une année sur l'autre des caractéristiques des formations souscrites. L'analyse met ainsi en évidence le rôle des stratégies retenues par de nombreux organismes de formation et consistant à diminuer la durée des formations souscrites sans répercuter intégralement cette diminution de la durée dans le prix demandé aux stagiaires. Ces stratégies semblent néanmoins moins répandues dans les formations liées au transport, dont le permis B, qui préparent à des examens standardisés et réglementés pour lesquels il est difficile de réduire fortement la durée sans compromettre les chances de réussite des stagiaires à l'examen. Elles semblent en revanche très courantes pour les langues vivantes, l'accompagnement à la création ou à la reprise d'entreprise ou le secrétariat et la bureautique.

La publication « Questions politiques sociales – Les études 41 » est disponible en cliquant sur <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/qps-les-etudes-ndeg41>

Les publications Questions politiques sociales (QPS), de la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts, se déclinent en trois collections distinctes : QPS Les études, QPS Les brèves et QPS Les cahiers.

QPS – Les études ont vocation à faire connaître les résultats des travaux d'études dans l'ensemble des domaines de la protection sociale (retraite, vieillissement, handicap...) et de la formation professionnelle. Cette collection est complétée par QPS - Les cahiers qui est une série de documents de travail diffusant des études approfondies et QPS – Les brèves qui propose des éclairages statistiques. L'ensemble des numéros est disponible sur le site <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/> à la rubrique Publications et statistiques.

La direction des politiques sociales (DPS) concourt à la cohésion sociale et à la réduction de la fracture territoriale. Elle intervient principalement dans quatre domaines, historiques ou plus récents : la retraite, la formation professionnelle, le handicap, ainsi que le grand âge et la santé. Au service de près de 70 fonds et partenaire privilégié de 55 000 employeurs publics, la DPS apporte des solutions fiables et innovantes à ses clients et aux pouvoirs publics.

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Contact presse

Caisse des Dépôts

Sonia Gacic-Blossier : 06 43 53 91 80 – service.presse@caissedesdepots.fr

 |  |  |  caissedesdepots.fr